

Cour des miracles



rue de Cambis – 30340 SALINDRES

☎ / Fax : 04 66 85 61 21

e-mail : cour.miracles@wanadoo.fr

PROJET

PEDAGOGIQUE

14/18 ANS

JUILLET 2008

CAMP SPORTIF

DANS LES ALPES



Centre social et culturel « La Cour des Miracles »
Maison des associations – Rue de cambis- 30340 Salindres
Tél/Fax : 04 66 85 61 21 – E-mail : cour.miracles@wanadoo.fr
N°Siret : 440 634 301 00012 – APE 853K

Le public :

un groupe de 16 adolescents de 14 à 18 ans

Groupe mixte, mixité sociale et culturelle

L'encadrement :

1 directrice
1 animateur stagiaire

Le lieu :

Auberge de Jeunesse
Seez-les-Arcs
Alpes – Pays de Savoie



Les dates :

du 21 juillet au 31 juillet 2008

Les objectifs du séjour :

en lien avec l'orientation 3 du Projet Centre Social :
Participer à la lutte contre la disqualification et la stratification sociale

- ✚ créer des liens avec l'équipe d'animation
- ✚ valoriser les qualités de chacun dans des lieux et situations inhabituels
- ✚ découvrir un nouveau milieu naturel : la haute montagne
- ✚ rencontrer des gens et partager des moments agréables avec eux
- ✚ pratiquer les sports liés au milieu naturel en respectant les règles
- ✚ respecter les règles de vie en général
- ✚ respecter les autres et la vie en collectivité

Les réunions :

Des réunions ont été organisées en amont avec les jeunes ainsi qu'avec les parents pour connaître leurs attentes et établir ensemble les règles de vie.

Des réunions quotidiennes se tiendront entre animateurs en fin de soirée pour faire le point sur la journée : son déroulement, les jeunes, les activités,... et pour préparer le lendemain. Des réunions quotidiennes avec les jeunes seront organisées également pour avoir leur opinion sur les journées.

Le carnet de bord

Les groupes se réuniront pour raconter leur journée, parler des moments importants et rédiger un carnet de bord.

Les relations :

Relation jeune/jeune : il n'est toléré ni violence physique, ni violence morale d'un jeune envers un jeune. L'équipe d'animation doit générer chez les jeunes du lien social, elle doit susciter chez eux un esprit d'équipe favorisant ainsi la socialisation.

Relation animateur/jeune : l'animateur doit être à l'écoute du jeune, lui porter de l'intérêt afin d'établir un climat de confiance. Il doit respecter le jeune et lui apprendre à respecter l'autre. Il doit également lui apporter de nouvelles connaissances, lui montrer d'autres horizons, lui ouvrir l'esprit.

Relation dans l'équipe d'animation : l'équipe ne doit jamais rentrer en conflit en présence des jeunes. Les animateurs doivent se communiquer toutes les informations concernant les jeunes.

Relation animateur/parent : l'animateur doit veiller à tenir informer les parents du moindre problème concernant son enfant. Il faut qu'il s'instaure un véritable climat de confiance.

Film et photos

Les jeunes filmeront et prendront des photos durant tout le séjour afin de présenter le déroulement du camp à l'occasion d'une soirée conviviale.

En effet, à la rentrée de l'été, nous inviterons parents, jeunes et partenaires pour la projection du film et du diaporama.









La journée type durant le séjour :

Durant le séjour, toutes les journées se dérouleront à peu près de cette façon :

7 h 30 / 8 h 30	Lever et petit-déjeuner
8 h / 9 h	- Toilette et rangement - Départ pour les activités
9 h / 10 h	Activités sportives
12 h / 12 h 30	Repas
13 h / 14 h	Repos
14 h / 14 h 30	Activités sportives
18 h / 19 h	Retour au chalet : douche
19 h / 19 h 30	Repas
20 h 30	Veillée
22 h 30 / 23 h	Au lit



Les activités :

-  Une randonnée de 2 jours avec une nuit en refuge
-  Une séance d'escalade
-  Une séance de VTT
-  Une descente intégrale de l'Isère en rafting
-  Un parcours aventure
-  3 séances en kayak dont une en gonflable

Plan

